

Communiqué de presse

Lundi 31 juillet 2023

Non, les « Dark Kitchen » ne sont pas des restaurants !

La Commission interministérielle d'enrichissement de la langue française, s'est prononcé pour traduire "Dark kitchen" par "Restaurant tout en ligne". Cet avis paru au Journal officiel le 1er juillet, s'impose désormais aux agents publics lors de la rédaction de textes administratifs.



L'UMIH tient à exprimer sa vive préoccupation et sa ferme opposition à cette traduction, qui lui semble inadéquate mais également nuisible à l'image et à la définition de notre métier.



Les "Dark kitchen" représentent un modèle d'affaires radicalement différent de celui des restaurants. La traduction "restaurant tout en ligne" crée une confusion inutile avec le restaurant traditionnel et induit le consommateur en erreur en lui laissant penser qu'il bénéficiera d'une expérience comparable à celle d'un restaurant.



En tant que première organisation professionnelle du secteur, l'UMIH, regrette vivement que la profession n'ait pas été consultée avant cette décision et publication. En effet, cette annonce survient à un moment où nos professionnels sévèrement touchés par une succession de crises (Covid-19, réformes des retraites, émeutes, changement climatique, coût de l'énergie, etc.) sont engagés dans un processus de redressement, en mettant en avant leurs qualités et spécificités autour du mot "restaurant".



L'adaptation de notre langue aux évolutions des pratiques de notre société doit se faire de manière réfléchie, avec le souci de préserver la spécificité à notre domaine d'activité. C'est pourquoi, l'UMIH a demandé à Mesdames Rima Abdul Malak, ministre de la Culture et Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, d'intervenir pour qu'un nouvel avis propose une traduction plus en phase avec la réalité.



L'UMIH reste vigilante pour que les évolutions nécessaires de notre langue ne véhiculent pas des choix culturels économiques et sociaux qui sont contraires aux intérêts de notre profession et de nos clients.



Contact presse :

communication@umih.fr

Charlotte Le Moniet 07.87.02.69.66

GNC
GROUPEMENT NATIONAL
DES CHAINES
HOTELIERES

CSLMF
CHAMBRE SYNDICALE
DES LIEUX MUSICAUX
FESTIFS ET NOCTURNES

SNEG&CO
SYNDICAT DES LIEUX
FESTIFS ET DE
LA DIVERSITE

UMIH PRESTIGE
ETABLISSEMENTS
DE PRESTIGE

UMIH BOWLING
ETABLISSEMENTS
DES BOWLINGS

UMIH NUIT
ETABLISSEMENTS
DE NUIT

FRANCE THALASSO
SYNDICAT
DES THALASSO